



**PRÉFET  
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RECUEIL**

**DES**

**ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES  
FINANCES PUBLIQUES**

**N° Spécial**

**07 Octobre 2020**

*A*

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**  
**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° Spécial DDFIP du 07 Octobre 2020**

**SOMMAIRE**

<b>Arrêtés</b>	<b>Date</b>	<b>DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES</b>	<b>Page</b>
DDFIP N° 2020-123	01.10.2020	Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal – Equipe de renfort.	3
DDFIP N° 2020-124	06.10.2020	Arrêté portant délégation de signature du comptable de la trésorerie de Bagneux.	5

2 ✓



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DES HAUTS-DE-SEINE  
DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES

Arrêté DDFIP N° 2020-123

**DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE DE  
CONTENTIEUX ET DE GRACIEUX FISCAL  
EQUIPE DE RENFORT**

L'administratrice générale des Finances publiques, Directrice départementale des Finances publiques des Hauts-de Seine ;

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents désignés ci-après :

	Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
Mme	ASMANI Samia	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
Mme	BESCHE Dominique	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	BELHANAFI Ahmed	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	BEN OLIEL Stéphane	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	BENNACER Samir	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	BENOIT Arnaud	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
Mme	BOBECHE Sylvie	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	BOINET Philippe	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
Mme	BOUHOUTA Sarah	Agent	2 000 €	2 000 €
Mme	BOUQUIN Annick	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
Mme	BOURGUIBA Soumaya	Agent	2 000 €	2 000 €
M.	BRABANT Ludovic	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
Mme	BRISTOL Claudine	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	BRUGO David	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
Mme	BRUNELEAU Anne	Contrôleur	10 000 €	10 000 €

	Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
M.	CAJAL Jean Christophe	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	CAMPILLO Julien	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	CAUJOLLE Olivier	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	COLOMBEAU Grégory	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
Mme	DAHBI Souad	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	DESCHAMPS Christophe	Inspecteur	15 000 €	15 000 €
M.	DI BETTA Raphael	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
Mme	DIDIER Sylvie	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	DOUAIR Abd-El-Rani	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	DUCHESNE Christophe	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	ERREGUIBI Mohamed	Inspecteur	15 000 €	15 000 €
M.	FARDEAU Benjamin	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	FUMANAL José	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
Mme	GIRARD Aurélie	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
Mme	GONCALVES Ana Maria	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
Mme	GOURGEAU Sandrine	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
Mme	GRATZER Catherine	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	GREW Gabriel	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	JEANJEAN Rémy	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	KEROUEDAN Michel	Agent	2 000 €	2 000 €
M.	KLEMENKO Thomas	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	LAHMAICHI Mohamed	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	LAM Va Hao	Agent	2 000 €	2 000 €
M.	LAVILLUNIERE Franck	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	LE BRETON Yannick	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	LE CORRE Yannick	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	LEBORGNE Vincent	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	LEMOINE David	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	LUCCIN Alex	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	MARTIN Corinne	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	MAZERIS Grégory	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
Mme	MANSOURI Fatma	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
Mme	MIGETTE Pascale	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	MOLINIE Jean	Inspecteur	15 000 €	15 000 €
M.	MONIQUE William	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
Mme	MORIN Véronique	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	NICOLAS Harry	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	NIZOU Daniel	Agent	2 000 €	2 000 €
Mme	ROUILLE Aude	Agent	2 000 €	2 000 €
M.	SCHWINDOWSKY Eric	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	SOUHAIMI Abdellatif	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
Mme	TARARBIT Louisa	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
M.	TEBOUL Sébastien	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
Mme	VOLNY Béatrice	Contrôleur	10 000 €	10 000 €

## Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département des Hauts-de-Seine et prendra effet à la date de publication.

Fait le 1er octobre 2020

La Directrice départementale des Finances publiques des Hauts-de-Seine

  
Martine GABET

Administratrice générale des Finances publiques

**Arrêté DDFIP n°2020-124 du 6 octobre 2020**

portant délégation de signature  
du comptable de la trésorerie de Bagneux

Le comptable de la trésorerie de Bagneux

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 1617-5 ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article L. 257 A ;

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>** – Délégation de signature est donnée à l'effet de signer au nom du comptable l'ensemble des actes de poursuite et courriers relatifs au recouvrement des produits locaux, aux agents dont les noms suivent :

- Pauline CUVEREAUX

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Hauts de Seine.

Fait à Bagneux le 06/10/2020

Le comptable des Finances publiques de la  
trésorerie de Bagneux par intérim



James TAIB  
Inspecteur principal des finances publiques

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**DU**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial  
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

**Directeur de la publication :**

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>